

**DAJI/2018/Décision/Tarifs/21**

Décision portant approbation du tarif d'inscription au colloque «Quantitative Finance and Financial Econometrics»

## Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu le Code de l'Éducation,  
Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,  
Vu la délibération n° 2016/01/19-03 du conseil d'administration en date du 19 janvier 2016, donnant délégation de pouvoir au Président, notamment en matière d'approbation de tarifs,

### DECIDE

**Article 1 :**

Sont approuvés les tarifs d'inscription au colloque «Quantitative Finance and Financial Econometrics» organisé par l'Ecole d'Economie d'Aix-Marseille (AMSE).

Ce colloque aura lieu du 28 mai au 1er juin 2018 à Marseille.

Les tarifs d'inscription s'élèvent à :

Participants	Conférence	Ecole d'été
Académiques (enseignants-chercheurs, étudiants hors AMSE)	250 € TTC	ne participeront pas
Non-académiques (industriels)	400 € TTC	ne participeront pas
Etudiants (hors AMSE)	250 € TTC	150 € TTC
Comité et membres AMSE (enseignants-chercheurs AMSE, masters et doctorants AMSE, comité scientifique, présentateurs,	Gratuité	

**Article 2 :**

La Directrice Générale des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, 19 mars 2018

  
**Xyon Berland**  
Président d'Aix-Marseille Université

